



Païement encaissé et non livraison de l'objet acheté

Par **Dom**, le **03/03/2009** à **19:59**

Achat entre particuliers d'un objet mis en vente sur e-bay avec proposition d'achat immédiat.
Après accord par mail de l'achat immédiat de l'objet proposé par le vendeur, j'ai répondu à sa demande de paiement par PayPal. Le service Paypal m'a confirmé le reçu de mon paiement et le versement de la somme sur le compte associé à l'adresse mail du vendeur. Celui-ci dit ne jamais avoir reçu mon paiement, la somme a été débitée de mon compte bancaire. Je n'ai bien évidemment jamais reçu l'objet de la transaction. Je ne dispose pour identifier mon vendeur que de 2 adresses mail et d'un numéro de téléphone mobile (valides puisque je l'ai contacté par ces deux biais plusieurs fois).
Que puis-je faire ?
D'avance merci pour une éventuelle réponse.
D.

Par **aerihelitae**, le **09/03/2009** à **22:48**

paypal propose une procédure de règlement des litiges particulièrement bien pensée qui vous permettra d'obtenir remboursement... à condition d'agir vite!
une fois connecté sur le site de paypal recherchez "gestionnaire de litige" dans le menu horizontal (juste sous le menu bleu avec "mon compte" etc...)
il vous suffit ensuite de suivre les différentes étapes et surtout de ne pas trainer, je crois me souvenir que le délais pour agir est d'une quarantaine de jour tout au plus
ça marche très bien :)

Par **gloran**, le **09/03/2009** à **23:34**

Sinon, plainte (par courrier recommandé AR, surtout PAS à la gendarmerie ou au commissariat) pour escroquerie article 313-1 du code pénal auprès de monsieur le doyen des juges d'instruction du tribunal de grande instance du coin avec constitution de partie civile et demande de dommages et intérêts.